



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

Association loi 1901
Siège social : 165 rue Philippe Maupas
30900 NIMES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

Association loi 1901
Siège social : 165 rue Philippe Maupas
30900 NIMES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 15 septembre 2020

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe Rambeau

Commissaire aux Comptes

BILAN

ACTIF	31.12.2019			31.12.2018	PASSIF	31.12.2019	31.12.2018
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	93 163	56 479	36 684	3 929	Fonds associatif	224 352	403 805
Terrains					Résultat de l'exercice	-149 401	-179 453
Constructions	473 410	127 718	345 691	364 628			
Matériels d'activités	63 667	47 499	16 168	9 668	Subventions d'équipement nettes	19 858	8 277
Autres immobilisations corporelles	238 502	137 864	100 638	61 695	TOTAL FONDS PROPRES	94 809	232 629
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts Francas					Provisions pour risques		
Autres prêts et titres immobilisés	72 169		72 169	65 196	Provisions pour charges	216 739	221 891
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	24 590	49 936
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	940 910	369 561	571 349	505 115	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	241 330	271 827
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	2 069		2 069	849	Emprunts Francas		
Avances et acomptes versés				17 191	Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	307 705	419 512
Usagers	563 298	47 260	516 038	495 378			
Subventions à recevoir	69 320		69 320	57 353	Avances et acomptes reçus		
Comptes courants Francas	70		70		Fournisseurs	191 376	91 245
Autres créances	179 986		179 986	220 143	Dettes fiscales et sociales	261 977	246 851
Valeurs mobilières de placement	13 936		13 936	13 936	Comptes courants Francas	48 737	60 425
Disponibilités	45 870		45 870	132 994	Autres dettes	1 103	10 360
Charges constatées d'avance	21 756		21 756	16 502	Produits constatés d'avance	273 357	126 612
TOTAL ACTIF CIRCULANT	896 304	47 260	849 044	954 344	TOTAL DETTES	1 084 255	955 004
TOTAL GENERAL	1 837 214	416 821	1 420 393	1 459 459	TOTAL GENERAL	1 420 393	1 459 459

COMPTE DE RESULTAT	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	727	536
Prestations de service	1 224 745	1 218 056
Subventions d'exploitation	1 983 467	1 937 347
Produits divers	65 419	85 661
Reprise sur provisions	30 399	31 520
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	44 346	21 640
Quote-part subvention invest. virée au résultat	3 656	4 518
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 352 759	3 299 278
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	858	908
Variation de stock	-1 220	-191
Achat d'autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 066 015	1 044 121
Impôts et taxes	126 911	93 237
Salaires	1 640 864	1 744 725
Charges sociales	423 328	545 863
Autres charges de gestion courante	37 034	30 870
Dotation aux amortissements	57 911	46 795
Dotation aux provisions	28 146	559
Engagements à réaliser sur ressources affectées	19 000	37 500
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 398 846	3 544 387
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-46 087	-245 109
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	258	347
Produits nets sur cession de VMP		
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	258	347
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts	29 196	11 831
Charges nettes sur cession de VMP		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	29 196	11 831
RESULTAT FINANCIER (II)	-28 937	-11 483
RESULTAT COURANT (I + II)	-75 024	-256 592
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	47 169	141 343
sur opérations en capital	7 500	
Reprise sur provisions		52 000
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	54 669	193 343
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	123 720	116 204
sur opération en capital	5 326	
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	129 046	116 204
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-74 377	77 139
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-149 401	-179 453

ANNEXE

au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui dégage un déficit de **149 401.03 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association : L'Association Départementale Francas du Gard, (Association départementale laïque des centres de loisirs et activités éducatives pour l'enfance et l'adolescence) associe les personnes physiques et les Personnes morales qui favorisent ou participent à l'action éducative, sociale et culturelle en faveur des enfants et des jeunes.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	54 703,19	38 460,00		93 163,19
Terrains				
Constructions et agencements	431 858,43			431 858,43
Agencements construction	41 551,44			41 551,44
Matériel d'activités	49 666,18	14 000,44		63 666,62
Agencements & aménagements divers	20 966,21	1 833,15		22 799,36
Matériel de transport	77 590,34	49 235,04	31 020,34	95 805,04
Matériel informatique	36 225,01	14 365,27		50 590,28
Mobilier de bureau	64 702,99	4 603,84		69 306,83
Total	777 263,79	122 497,74	31 020,34	868 741,19

b) Acquisitions et désinvestissements

- Audit	4584.00
- AIGA nouveau portail	33 876.00
- manutan mobilier amorié	3 982.24
- manutan matelas couettes	3 620.16
- thomann enceinte	544.00
- pink fizz	170.00
- fuzeau	112.21
- ldlc	2 256.85
- castorama	96.80
- thomann	279.00
- decathlon	21.90
- hoptoys	100.40
- kit et colle	77.00
- decathlon	547.30
- fnac	189.90
- gulude malette	257.67
- testud jeu	124.90
- boulanger	199.00
- thomann	695.12
- amazon	193.10
- Cultura	532.89

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	20%, 33%, 50%	50 774,45	5 705,03		56 479,48
Constructions et agencements	4%	99 337,44	17 274,34		116 611,78
Agencements construction	4%	9 444,63	1 662,05		11 106,68
Matériel d'activités	33%, 50%	39 998,28	7 500,64		47 498,92
Agencements & amén. divers	20%, 33%, 50%	19 198,68	664,14		19 862,82
Matériel de transport	20%	64 318,66	10 445,40	25 694,00	49 070,06
Matériel informatique	20%, 33%, 50%	24 571,35	7 881,34		32 452,69
Mobilier de bureau	10%, 20%, 33,33%, 50%	29 700,77	6 777,58		36 478,35
	Total	337 344,26	57 910,52	25 694,00	369 560,78

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Parts crédits coopératifs	3 980,25		3 980,25
Prêts au personnel	4 678,56	4 678,56	
Prêts effort construction	63 509,81		63 509,81

3. Stocks

Fichiers Francas	849,15
Stock fuel amorié	882,90
Stock propane amorié	<u>337,05</u>
	2068,20

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	409 597,58		409 597,58
Usagers douteux	94 345,66	47 259,81	47 085,85
Usagers factures à établir	59 354,50		59 354,50
Total	563 297,74	47 259,81	516 037,93

6. Subventions à recevoir

Subventions région Radio	5 020,00
Subventions région 1,2,3 soleil	3 500,00
Subventions conseil régional occitanie	3 000,00
Subventions FONJEP	5 913,00
Subventions MSA 2019	11 281,28
Subventions Conseil départemental	11 250,00
Subventions CAF	13 006,96
Subventions projets repère	<u>16 348,50</u>
	69 319,74

7. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
1334	AD Hérault	70,00
	Total	70,00

8. Autres créances

Personnel oppositions	28,22
IJSS à récupérer	7 568,41
Taxe d'habitation à rembourser	9 784,00
Frais médicaux à récupérer	56,44
PSO CAF	129 679,11
Régies	1 239,33
Produits à recevoir	1 527,51
Remboursements Uniformation	<u>30 159,42</u>
	179 986,00

9. Valeurs mobilières de placement

Parts B crédit coopératif	11 681,50
Parts A crédit coopératif	<u>2 254,00</u>

13 935,50

10. Disponibilités

Chèques à encaisser	34 692.68
Crédit coopératif LUDOTHEQUE	430.10
Crédit coopératif ST LAURENT	82.57
Crédit coopératif POULX	484.84
Crédit coopératif BERNIS	879.36
Crédit coopératif TRESQUES	11.41
Crédit coopératif RADIO	189.79
Crédit coopératif Accueil	487.87
Crédit coopératif LEINS	240.07
Crédit coopératif ROQUEMAURE	387.61
Livret A CC	447.11
Livret EPI D'OR CC	315.19
Caisse	<u>7 221.40</u>
	45 870.00

11. Charges constatées d'avance

Secury plus	86.70
Wolters kluwer	35.18
Sacem	422.16
3C experts	5 664.20
Sanquer intervention	3 190.80
Pitney bowes	500.34
La ligue de l'enseignement	2 076.00
Pack sérénité	3 988.20
Grenke	362.36
Fac similé	736.84
Gîte de groupe	72.00
Tissot	723.06
Pitney bowes	548.97
Maileva	1 392.84
Nanoréseaux	1 172.56
Teamview	361.58
Agendas	386.40
Devarenne	<u>36.00</u>
	21 756.19

IV – NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Désignation	Brut	Taux	Net au début	Reprises	Net à la fin
Ministère de la culture	4 697,60	33%	0,00		0,00
VDT Mini bus	10 000,00	20%	0,00		0,00
Mise aux normes Amorié	2 209,64	33%	0,00		
CAF Radio mobilier	8 183,00	10%	6871,48	818,30	6 053,18
CAF lecture ecriture	3 072,00	50%	1405,55	1 536,00	- 130,45
CAF logiciel noé	9 430,00	20%		1 302,12	8 127,88
CAF CLAS	5 807,72				5 807,72
Total	43 399,96		8 277,03	3 656,42	19 858,33

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Litiges				
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	221 890,88		5 151,40	216 739,48
Provision pour charge				
Provisions pour charges	221 890,88		5 151,40	216 739,48
Usagers	44 361,35	28 146,42	25 247,96	47 259,81
Dépréciations	44 361,35	28 146,42	25 247,96	47 259,81
Total	266 252,23	28 146,42	30 399,36	263 999,29
Dotations / reprises d'exploitation		28 146,42	30 399,36	
Dotations / reprises financières				
Dotations / reprises exceptionnelles				
Total		28 146,42	30 399,36	

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet 30 399,36

Total 30 399,36

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision

4. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
C.L.A.S Conseil Départemental	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
C.L.A.S D.D.C.S ACSE	3 000,00	4 000,00	3 000,00	4 000,00
CLAS C.A.F	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
Ministère de la culture	19 500,00		19 500,00	
Amorié	12 436,09		6 845,82	5 590,27
Total	49 936,09	19 000,00	44 345,82	24 590,27

5. Emprunts et dettes assimilées

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt CC 40K€	8 692.64	6 102.57	2 590.07	2 590.07		
Emprunt CC 30K€	15 140.59	6 022.21	9 118.38	6 067.53	3 050.85	
Emprunt CC véhicule			45 072.81	9 902.54	35 170,27	
Emprunt CC 328K€	217 920.23	20 542.07	197 378.16	21 166.87	91 304.47	84 906.82
Découverts bancaire	58 106.11	6 649,12	51 456,99	51 456,99		
Concours bancaires courants	119 652,00	119 652,00				
Intérêts courus à payer			2 088,80	2 088,80		
Total	419 511,57		307 705,21	93 272,80	129 525.59	84 906.82

6. Avances et acomptes reçus

Néant

7. Fournisseurs

Fournisseurs	183 940.48
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>7 435.95</u>
	191 376.43

8. Dettes fiscales et sociales

Personnels rémunération due	7 834.80
Note de frais	486.74
Comité d'établissement	30 090.03
Avances et acomptes	212.40
Mutuelle régularisée	145.39
Personnel opposition	939.88
Congés payés	65 687.06
URSSAF	26 150.00
MALAKOFF-Mederic	12 221.14
ADREA	4 348.36
SNM Prévoyance	472.41
Charges sur C.P	24 928.69

Impôt à la source	1 362.98
Taxes sur salaires	45 153.00
Uniformation	27 151,00
AIAC	<u>14 792,62</u>
	261 976,50

9. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
0000	Fédération Nationale	45 789.33
1300	U.R Occitanie	2 387.34
1311	AD Aude	560.00
Total		48 736.67

10. Autres dettes

Régies	173.07
Charges à payer	<u>930.41</u>
	1 103.48

11. Produits constatés d'avance

PCA d'exploitation	273 356.52
--------------------	-------------------

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre de Journées Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Réalisé directement par l'AD	75 748	65 714
Sous Total	75 748	65 714
Réalisé par les organisations affiliées		123 541
Total		189 225

Nombre d'enfants concernés par l'action	Exercice clos	Exercice précédent
De l'association départementale	9 774	
Sous Total	9 774	
Des organisations affiliées (enfants recensés ou concernés par l'action)	23 085	
Total	32 859	

A compter de 2019, le nombre de journées enfant réalisé par les organisateurs affiliés n'est plus comptabilisé. C'est le nombre total d'enfants pouvant être concernés par l'action conduite par les organisateurs locaux affiliés qui est comptabilisé selon la modification apportée au Règlement intérieur lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2018 à Vauvert, vu le cadre de règlement intérieur type des associations départementales approuvé par l'Assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2013 – Bagnolet et modifié par l'assemblée générale ordinaire des 13 et 14 mai 2017 – Le Mans

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Participation des usagers	645 809.18	654 836.94
Prestations CAF (PSO)	319 050.58	276 616.82
Prestations MSA	11 386.04	8 582.37
Autres produits	248 499.14	278 019.65
Total Prestations	1 224 744.94	1 218 055.78

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Conseil Régional	8 520.00	5 500.00
autres projets	7 225.00	18 965.64
CAF	30 000.00	35 000.00
Ministère de la culture	63 689.00	57 500.00
D.D.C.S (dont CGET)	30 000.00	31 000.00
FONJEP	7 689.00	0
Aides à l'emploi (ASP)	71 259.58	179 394.38
s/total	218 382.58	327 360.02

Conseil Général Complément FONJEP	6 250.00	11 581.00
Conseil Général	35 000.00	35 000.00
Conseil Général subv. sur projet	51 200.00	53 500
s/total	92 450	100 081.00
Subventions communes en convention	1 672 634.03	1 509 905.93
s/total	1 672 634.03	1 509 905.93
Total	1 983 466.61	1 937 346.95

3. Produits exceptionnels

Association de moyens	11 206.79
Régularisation URSSAF	6 859.00
Régularisation CAF	11 632.93
Surplus conventions commune	4 694.81
Régularisation ASP (Emplois aidés)	4 548.97
Autres produits sur opération de Gestion	3 238.75
Produits cession des éléments d'actifs	7 500.00
Divers	4 988.20
	54 669.45

4. Charges exceptionnelles

Régularisation Conventions communes	78 010.27
Régularisations des produits à recevoir	11 364.43
La calmette alae	1 899.14
Camping le florida	1 114.00
Subventions saisie deux fois	6 000.00
Régularisation ASP	3 227.06
Divers	7 244.06
Autres charges exceptionnelles divers	13 300.91
Pénalités sacem	538.19
Pénalités et amendes fiscales	538.19
Valeur nette comptables éléments actifs cédés	5 326.34
Majoration Urssaf	1 357.00
	129 046.02

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres et cadres intermédiaires	7	5.58	7	6.91
Employés	119	50.92	81	41.46
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes,)	5	3.64	20	18.63
Total	131	60.14	108	67

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	212	4184	187	3567

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Location et entretien pour un photocopieur TRIUMPH Adler pour un montant trimestriel de 2 358.00 €
Dernière échéance prévue le 1^{er} janvier 2019.

4. Contributions volontaires

a) Mise à disposition de locaux et autres services

Sur les territoires où l'association a la gestion d'un accueil de loisirs, les communes ou les regroupements de communes mettent à sa disposition gratuitement au minimum un local pour l'accueil des enfants et des jeunes. Dans certains d'entre eux, les communes ou les regroupements de communes prennent en charge les fluides (eau, électricité,...) le nettoyage des locaux et la mise à disposition de personnel pour un montant global de **496 805 €**.

Les Quatres Moulins (Regroupement de communes)	21 099
--	--------

Commune de ST Gervasy TAP	17 032
Communauté de Communes de Leins gardonnenque	17 928
Commune de Beauvoisin	13 655
Commune de Bernis	62 008
Radio Sommières	12 422
Communauté de Communes de Sommières	97 529
Commune de Cabrières	27 989
Commune de Poulx	29 013
Commune de Comps TAP	43 144
Commune de Comps CLSH été	
Commune de Pouzilhac CLSH été	1 390
SIRP Valliguières/Pousilhac TAP	15 730
Commune de La Calmette	54 632
Commune Méjannes Le Clap	10 741
Commune de Montfaucon	8 984
Commune de caveirac	31 156
Commune de Saint chaptès	1 896
TOTAL	466 348

5. Engagements hors bilan

Néant